

Vos questions / nos réponses

Analyse sanguine après dépistage salivaire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/02/2014 17:43

Salut tout le monde !

Voila, me suis fais avoir au test salivaire y'a maintenant 10 jours (retrait de permis pendant 72h, analyse de sang à l'hosto). A partir de là, le gendarme qui m'a interpellé m'a signalé qu'il me contactera pour le résultat de l'analyse sanguine, d'ici 3-4 semaines.

Seulement (et c'est là où je commence à avoir un peu peur), une connaissance s'est aussi fait avoir comme moi, sauf que celui ci à été jugé sans avoir été convoqué au tribunal (il a pris connaissance de sa suspension de permis en regardant son courrier, et c'est tout...) et pour lui aussi, le gendarme lui a donné le même délai d'attente pour le résultat de la prise de sang.

Ma question est donc : va t'il m'arriver la même chose ? En sachant que beaucoup de monde trouve ça bizarre qu'un résultat de prise sanguine dure aussi longtemps (dont moi)...

Si vous avez des réponses, je suis preneur ! Merci d'avance :)

Mise en ligne le 18/02/2014

Bonjour,

Le test de dépistage salivaire doit effectivement être confirmé par un test sanguin. Si celui devait s'avérer positif, il est tout de même difficile de prévoir les suites judiciaires. Vous pouvez écoper comme votre ami d'une suspension de permis. Vous êtes notifié dans ce cas là par courrier sans devoir passer au tribunal car c'est le préfet qui prend la décision. Mais vous pouvez également être convoqué au tribunal pour conduite sous l'état d'emprise de stupéfiant. Le mieux est peut-être de vous renseigner directement auprès de la gendarmerie qui a procédé au contrôle.

Cordialement.